



EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE
avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI

40^e Grand Prix d'ORLEANS



Samedi 9 et Dimanche 10 Octobre 2010
Parc des Expositions - 1 rue du Président Robert Schuman

RACE ENGAGÉE A 5 €

Lévrier Hongrois (Magyar Agár)

Pour bénéficiaire du tarif réduit, engagement obligatoire par courrier

Certificat de vaccination antirabique obligatoire pour les chiens de 2^e catégorie ou venant de l'étranger

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Des cages non numérotées seront mises à disposition pour tous les concurrents qui le souhaitent

A : 1^{er} date de clôture des inscriptions : à réception du courrier le 13 septembre 2010
B : 2^e date de clôture des inscriptions : à réception du courrier le 27 septembre 2010

| | A | B |
|--|------|------|
| Pour les chiens { 1 ^{er} chien (catalogue inclus - puppy et vétérans exclus) | 41 € | 46 € |
| appartenant au { 2 ^e et 3 ^e chiens (chacun) | 36 € | 41 € |
| même propriétaire { 4 ^e chien et suivants (chacun) | 31 € | 36 € |
| Puppy, Vétérans | 30 € | 33 € |
| Ne concourant pas (LOF obligatoire) | 21 € | 24 € |
| Chien accompagnateur (LOF obligatoire)* | 8 € | 10 € |
| Meute (dont 6 chiens en individuelle) | 65 € | 65 € |
| Chien suivant de la meute | 20 € | 20 € |
| Jeune Présentateur | 8 € | 8 € |
| Accompagnateur 1 carte d'entrée par propriétaire, une 2 ^e à partir du 3 ^e chien engagé | 5 € | 5 € |

Confirmation seule vendredi seulement - **DEMANDEZ L'IMPRIMÉ SPÉCIAL**

Élevage, Lot d'élevage, Paire, couple : gratuit

Réduction de 10 % aux adhérents de la SCRC à jour de leur cotisation 2010. Indiquer n° de la carte.

* Le chien accompagnateur est un chien de race de plus de 6 mois, inscrit au LOF mais non soumis aux jugements du jour et non inscrit au catalogue.

Secrétariat : S.C.R.C. Sologne

BP 12236 - 45402 Fleury-les-Aubrais Cédex

Tél. de 19 à 21 h : 02 38 28 93 07 - 02 38 76 77 30

02 38 80 84 69 - 02 38 88 69 34 - 02 38 61 55 46

Confirmations et jeunes présentateurs : 02 38 73 15 14

Information par E-mail : secretariatsologne@chiens-du-centre.fr

Confirmations seules toutes races
uniquement le vendredi 8 octobre de 14 à 17 h

Nombreux Blasons, coupes et lots

Entrée des chiens à partir de 8 h - Jugements à partir de 9 h

Buvette et restaurant dans l'enceinte de l'exposition

Concours de jeunes présentateurs : catégories 7/11 ans et 12/17 ans

Jury du ring d'honneur : le détail sera indiqué sur le site internet de la Sologne (www.chiens-du-centre.fr) à partir du début du mois d'août.

HALLS COUVERTS

Clôture des engagements :

1^{re} clôture (prix réduit) : 13 septembre 2010

2^e clôture : 27 septembre 2010

JURY PRESENTI

La société organisatrice se réserve le droit de modifier la composition du jury, notamment en fonction du nombre des engagements ou en cas de force majeure.

Samedi 9 Octobre 2010

Dimanche 10 Octobre 2010

2^e groupe

| | |
|---|------------------------------|
| Spéciale Dogue Argentin | Christian Jouanchicot |
| Spéciale CAMILA (Fila Brasileiro, Sao Miguel, Berger et Dogue Majorque, Serra de Aires, Cimmaron, Serra de Estrela, Castro Laboreiro, Rafeiro de Alentejo, Mâtin Espagnol, Dog. Canaries) | Norman Deschuymer (Belgique) |
| Spéciale Dogue Allemand, Mâtin Napolitain | Régine Choisy |
| Spéciale Shar Pei, Boxer, Dogue de Bordeaux, Hovawart | Benoît Thévenon |
| Spéciale Rottweiler, Tosa | Christiane Lafay |
| Spéciale Bulldog Anglais | Jean-Paul Kérihuel |
| Spéciale Bullmastiff et Mastiff, Broholmer, Aidi | Boris Chapiro |
| Spéciale Terre Neuve et Landseer | Bernard Pouvesle |
| Spéciale Bergers de l'Est (Sarplaninac, Asie Centrale, Caucase, Tornjak, Bucovine, Karst) | Milivoj Urosevic (Serbie) |
| Spéciale Saint Bernard, Dogue du Tibet, Berger d'Anatolie | Christian Tessier |
| Dobermann, Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées | Jean Lory |
| Terrier Noir Russe, Cane Corso | Péter Harsányi (Hongrie) |
| Léonberg | Milivoj Urosevic (Serb) |
| Bouvier Suisse (Appenzell, Bernois, Entlebuch, Grand Bouvier Suisse), Pinschers, Schnauzers, Smous | Claude Voilet |

3^e groupe

| | |
|---|------------------------------|
| Spéciale Bull Terrier Standard et Miniature puppy et jeunes, Fox Terriers | Katharina Round |
| Spéciale Bull Terrier Standard et Miniature adultes | Anne Marcillaud |
| Spéciale Staffordshire Bull Terrier | Richard Calloc'h |
| Spéciale Staffordshire Terrier Américain mâles | Jacques Médard-Ringuet |
| Spéciale Staffordshire Terrier Américain femelles | Michel Gauvrit |
| Spéciale Terrier Jack Russell, Révérend Russell | Geneviève Stephan |
| Terrier de Chasse Allemand, Cairn, Dandie Dinmont, Skye | Péter Harsányi (Hongrie) |
| Terrier Brésilien, Airedale, Bedlington, Border, Lakeland, Manchester, Japonais, Tchèque, Toy, Welsh, Glen of Imaal, Irlandais, Kerry Blue, Australien, Norfolk, Norwich, Scottish, Sealham | Sylvie Desserne |
| West Highland White Terrier, Yorkshire Terrier | Katalin Radvánszky (Hongrie) |

6^e groupe

| | |
|---|---------------------|
| Spéciale Bassett Hound, Rhodesian Ridgeback | Jean-Jacques Dupas |
| Spéciale Dalmatien | Christian Sallet |
| Toutes autres races du groupe | Jean-Pierre Boitard |

7^e groupe

| | |
|---|----------------------|
| Spéciale Epagneul Français, Griffon Slovaque, Braque de Weimar, Epagneul Breton | Jean-Pierre Castanet |
| Spéciale Griffon Korthal, Epagneul Picard, Bleu de Picardie, Pont Audemer | Georges Carel |
| Epagneuls de Münster, Langhaar | Roger Roulleau |
| Spéciale Barbu Tchèque, et toutes autres races du groupe | Jacques Goubie |

8^e groupe

| | |
|--|-------------------------|
| Spéciale Spaniels (Cocker Anglais et Américain, Clumber, Field, Sussex, Springers, ..) | Gérard Arthus |
| Retrievers (Labrador, Golden, ..) | András Korozs (Hongrie) |
| Chiens d'eau (Barbet, Espagnol, Romagnol, Frison, Portugais, Américain) | Maurice Hermel |

1^{er} groupe

| | |
|--|---------------------------|
| Spéciale Bergers de l'Est et Italiens (Croatie, Bergame, Maremme, Komondor, Kuvasz, Puli, Pumi, Mudi, Nizinny, Podhale, Cuvac, Russie Méridionale, Carpatin, Mioritic), Spéciale Berger Blanc Suisse | Milivoj Urosevic (Serb) |
| Spéciale Chien Loup Tchecoslovaque | Sylvia Pons-Morand |
| Spéciale Berger de Brie, Berger Picard, Bouviers Australien, des Ardennes, des Flandres | Jean-Claude Larive |
| Spéciale Colley, Border Collie, Bobtail, Shetland | Judith Korozs-Papp (Hong) |
| Berger Allemand | Olivier Mappelli |
| Kelpie, Berger Catalan, Berger de Beauce, Welsh Corgies | Jean Lory |
| Bergers Belges | Benoît Thévenon |
| Schipperke | Sylvie Mignon |
| Colley Barbu, Berger Australien | Péter Harsányi (Hong) |
| Berger des Pyrénées | Jean-Paul Kérihuel |
| Bergers Hollandais, Chien Loup Saarloos, Schapendoos | Bernard Pouvesle |

Les Bergers de Majorque et Serra de Aires seront jugés le samedi

4^e groupe

| | |
|---------------|--|
| Teckels | András Korozs (Hong) / Jacques Le Magnan |
|---------------|--|

5^e groupe

| | |
|--|--------------------------|
| Spéciale Cursinu | Jacques Goubie |
| Spéciale Husky de Sibérie, Spéciale Chiens Nordiques (Groënlant, Samoyède, Elan Norvégien, Macareux, Laïka, Spitz de Norbotten, Chien d'Ours de Carélie, Berger Islandais, Buhund, Esquimaux du Canada, Lapplund, Wisigoths, Finnois de Laponie, Akita, Hokkaido, Kai, Kishu, Spitz Japonais, Shiba, Shikoku, Thaïlandais) | Judith Gogibus |
| Spéciale Chow-chow, Spéciale Eurasier, Spéciale Akita Américain | Norman Deschuymer (Belg) |
| Spitz Allemands et d'Italie, Canaan, Pharaon, Chiens de Garenne, | Sylvie Desserne |
| Chiens Nus Mexique et Pérou, Canaries, Podenco, Cirneco, Taiwan | Jean-Jacques Dupas |
| Malamute de l'Alaska, Basenji | Péter Harsányi (Hong) |

9^e groupe

| | |
|--|---------------------------|
| Spéciale Cavalier King Charles Spaniel (femelles) | Maryan Hoggan (GB) |
| Spéciale Cavalier King Charles Spaniel (mâles), King Charles Spaniel | Lydie Estru |
| Spéciale Bouledogue Français | Christian Karcher |
| Spéciale Petit Chien Russe, Caniches, Chihuahua, Kromfohrlander | Katalin Radvánszky (Hong) |
| Spéciale Epagneul Nain Continental Phalène, Griffon Belge, Bruxellois, Brabançon | Sylvie Mignon |
| Spéciale Epagneul Nain Continental Papillon | Maurice Hermel |
| Spéciale Chiens Tibétains adultes (Lhassa Apso, Shih Tzu, Epagneul, Terrier) | Sylvie Desserne |
| Spéciale Chiens Tibétains jeunes | Katharina Round |
| Bichons, Coton, Petit Chien Lion | Christian Sallet |
| Chiens Chinois, Epagneul Pékinois et Japonais | Jeannette Larive |
| Carlin | Jean-Paul Kérihuel |
| Terrier de Boston | András Korozs (Hong) |

10^e groupe

| | |
|---|-----------------------|
| Spéciale SLAG (Lévrier Afghan, Saluki), Spéciale Barzoï | Säde Hohteri (Fin) |
| Spéciale Lévrier Hongrois (Magyar Agár) | András Korozs (Hong) |
| Whippet, Petit Lévrier Italien | Jean-Jacques Dupas |
| Greyhound | Jeannette Larive |
| Lévrier Irlandais, Deerhound, Galgo, Azawakh, Sloughi, Lévrier Polonais | Péter Harsányi (Hong) |

Les confirmations de toutes les races seront assurées.

Engagement internet paiement sécurisé :

www.chiens-du-centre.fr ou www.cedia.fr

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'EXPOSITION SE TIENDRA À ORLÉANS LES SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 OCTOBRE 2010

ARRIVÉE ET JUGEMENT - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h précises.

LOGEMENT - Les chiens pourront être logés dans des cages mises à disposition.

Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages ; seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

PUPPY - Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

ÉLEVAGE - Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'ÉLEVAGE - Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers : mandat international exclusivement.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

- 1^{re} clôture le 13 septembre 2010
- 2^e clôture le 27 septembre 2010 (avec majoration des tarifs)

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) des chiens nés en France ou l'étranger après le 28 août 2010, ayant les oreilles coupées.
 - b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les Juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Elle est décernée au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
 - b) s'il a déjà le titre de Champion International
- Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire

par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens nés après le 28 août 2010 ayant les oreilles coupées ne pourront être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

| Age minimum exigé pour la confirmation : | |
|---|---------|
| • 1 ^{er} Groupe : | 12 mois |
| sauf : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres | 15 mois |
| • 2 ^e Groupe : | 12 mois |
| sauf : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Léonberg de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Ratonero, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, | 15 mois |
| Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois | 15 mois |
| • 3 ^{re} /4 ^e Groupes : | 12 mois |
| • 5 ^e Groupe : | 12 mois |
| sauf : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland | 15 mois |
| • 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e Groupes : | 12 mois |
| sauf : Rhodesian Ridgeback et Retrievers | 15 mois |
| • 9 ^e Groupe : | 12 mois |
| sauf : Épagneuls Pékinois et Japonais | 10 mois |
| • 10 ^e Groupe : | 15 mois |
| sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien | 12 mois |

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiront au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Oreilles coupées : les chiens nés après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits d'exposition en France. Ils ne peuvent pas être confirmés.



SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE - Section Sologne

Affiliée à la Société Centrale Canine - Reconnue d'utilité publique

DEMANDE D'ENGAGEMENT

40^e GRAND PRIX D'ORLÉANS CACs-CACIB - 9 et 10 Octobre 2010

Remplissez soigneusement cette feuille, et envoyez-la immédiatement à la SCRC Sologne
BP 12236 - 45402 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

PHOTOCOPIES ACCEPTÉES.



Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° Livre d'Origines : _____
(puce ou tatouage)

Nom du chien : _____

Race : _____

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Cadre réservé à la Société | |
| n° d'engt | _____ |
| Groupe | _____ |
| LE | _____ Meute : _____ |
| Paire | _____ Couple : _____ |

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Nature du poil : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Vétéran
 Ne concourant pas Meute Chien accompagnateur Confirmation

ATTESTATION

J'autorise la Société Canine Régionale du Centre et la S.C.C., dans le strict cadre associatif et sans but lucratif, à utiliser les photographies prises par ses soins au cours de la manifestation.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 si mon chien est classé

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

La loi du 6 janvier 1999 et les textes réglementaires suivants **seront intégralement appliqués** lors de l'exposition d'Orléans. Veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires touchant les races concernées. Tout contrevenant pourra être exclu de la manifestation.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT sous peine de voir votre engagement refusé

- Une enveloppe timbrée libellée à votre adresse pour l'envoi votre carte d'exposant
- Le règlement de vos engagements
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie
- Les photocopies des justificatifs pour l'engagement en classes Champion et Travail

Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception. Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

| Classes dans lesquelles le chien peut être engagé <i>(Voir définition des classes dans le règlement)</i> | SOMMES |
|---|---------------|
| Intermédiaire | _____ |
| Ouverte | _____ |
| Travail (voir en bas) <i>Les classes Intermédiaire, Ouverte et Travail concourent pour l'attribution du CACS et du CACIB</i> | _____ |
| Jeune (9 à 18 mois) | _____ |
| Puppy (6 à 9 mois) | _____ |
| Vétéran (à partir de 8 ans) | _____ |
| Ne concourant pas (voir règlement) | _____ |
| Champions de beauté (voir en bas) <i>Concourent pour l'attribution du CACIB avec les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail</i> | _____ |
| Meutes | _____ |
| Chien accompagnateur | _____ |
| Confirmation avec concours | _____ Gratuit |
| <i>Réduction de 10 % aux membres de la SCRC à jour de leur cotisation de l'année en cours.</i> | _____ |
| indiquer le n° de carte | _____ |
| Reste à verser | _____ € |
| carte accompagnateur x 5 € | _____ |
| TOTAL (Chèque global) | _____ € |
| <i>Paires, couples, Lots d'élevage, Elevage : gratuit. inscription au secrétariat le jour de l'exposition.</i> | |
| Ci-joint règlement des engagements ci dessus désignés par | |
| <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP | |
| Libellé à l'ordre de la SCRC Sologne | |

Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Niveau 3 pour le pistage F.C.I. sur 2 concours
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1er ou 2e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{re} ou 2^e cat).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a • sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévrier : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à 2 reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date de clôture des engagements

RÉPONSES : _____



EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC
et du CACIB de la FCI

40^e Grand Prix d'ORLEANS



Joindre obligatoirement (sous peine de voir votre engagement refusé) :

- une enveloppe timbrée au tarif en vigueur et libellée à votre adresse pour l'envoi de votre carte d'exposant
- une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie, et les chiens en provenance de l'étranger
- Le règlement par tout moyen à votre convenance (chèque libellé à l'ordre de la S.C.R.C. Sologne).

Vous recevrez les confirmations de vos engagements et les documents pour entrer huit jours avant l'exposition

JURY D'HONNEUR

SAMEDI 9 OCTOBRE 2010

| | |
|--|---|
| Animation ring | Sylvie Desserne et Imre Horvath |
| Gestion pré-ring | Christian Karcher et Dominique Leickman |
| Jeunes présentateurs | Jean-Pierre Boitard |
| meilleurs couples | Benoît Thévenon |
| meilleures paires | Bernard Pouvesle |
| lots d'élevage | Jeannette Larive |
| lots de reproducteurs | Jean-Paul Kérihuel |
| meilleures meutes | Jean-Pierre Boitard |
| 2^e groupe | jeunes : Péter Harsányi adultes : Milivoj Urosevics |
| 3^e groupe | jeunes : Michel Gauvrit adultes : Boris Chapiro |
| 6^e groupe | jeunes : Jean-Jacques Dupas adultes : Sylvie Desserne |
| 7^e groupe | jeunes : Roger Roulleau adultes : Jacques Goubie |
| 8^e groupe | jeunes : Geneviève Stéphan adultes : Christian Jouanchicot |
| meilleurs puppys de la journée | András Korozs |
| meilleurs jeunes de la journée | Jean-Claude Larive |
| meilleurs champions de la journée | Norman Deschuyrière |
| Meilleur chien de race française | Gérard Arthus |

DIMANCHE 10 OCTOBRE 2010

| | |
|--|---|
| Animation ring | Sylvie Desserne et Imre Horvath |
| Gestion pré-ring | Christian Karcher et Dominique Leickman |
| Jeunes présentateurs | Sylvie Mignon |
| meilleurs couples | Sylvia Pons-Morand |
| meilleures paires | Jean Lory |
| lots d'élevage | Christian Karcher |
| lots de reproducteurs | Jean-Paul Kérihuel |
| Meilleures meutes (4^e) | Jacques Le Magnan |
| 1^{er} groupe | jeunes : Jean-Claude Larive adultes : András Korozs |
| 4^e groupe | jeunes : Sylvie Desserne adultes : Maurice Hermel |
| 5^e groupe | jeunes : Judith Gogibus adultes : Péter Harsányi |
| 9^e groupe | jeunes : Jeannette Larive adultes : Katalin Radvánszky |
| 10^e groupe | jeunes : Claude Voilet adultes : Sâde Huhteri |
| meilleurs puppys de la journée | Norman Deschuyrière |
| meilleurs jeunes de la journée | Péter Harsányi |
| meilleurs champions de la journée | Milivoj Urosevics |
| meilleur chien de race française | Jacques Goubie |
| meilleur jeunes de l'exposition (BIS J) | Jean-Jacques Dupas |
| meilleur chien de l'exposition (BIS) | Jacques Médard-Ringuet |

CACS-CACIB : nombreuses spéciales de race

Samedi : Dogue Argentin, Fila Brasileiro, Sao Miguel, Berger et Dogue de Majorque, Serra de Aires, Cimmaron, Serra de Estrela, Castro Laboreiro, Rafeiro de Alentejo, Mâtin Espagnol, Dogo Canario, Dogue Allemand, Shar Peï, Rottweiler, Bulldog Anglais, Bullmastiff, Mastiff, Terre Neuve, Landseer, Sarplaninac, Asie Centrale, Caucase, Tornjak, Bucovine, Karst, Saint Bernard, Dogue du Tibet, Anatolie, Bull Terrier Standard et Miniature, Staffordshire Bull Terrier, American Staffordshire Terrier, Terrier Jack Russell, Révérend Russell, Basset Hound, Dalmatien, Epagneul Français, Griffon Korthal, Barbu Tchèque, Cockers Spaniel Anglais, Cocker Américain, Clumber Spaniel, Sussex Spaniel, English Spaniel, Welsh Spaniel, ...

Dimanche : Berger de Brie, Berger de Bergame, Maremme-Abruzzes, Berger Croate, Komondor, Kuvasz, Puli, Pumi, Mudi, Nizinny, Podhale, Cuvac, Russie Méridionale, Carpatin, Mioritic, Berger Blanc Suisse, Chien Loup Tchecoslovaque, Colley, Cursinu, Husky de Sibérie, Gröenland, Samoyède, Elan Norvégien, Macareux, Laïka, Spitz de Norbotten, Ours de Carélie, Berger Islandais, Buhund, Esquimau du Canada, Lapphound, Wisigoths, Finnois de Laponie, Akita, Hokkaïdo, Kaï, Kishu, Spitz Japonais, Shiba, Shikoku, Thaïlandais, Chow-Chow, Eurasier, Akita Américain, Cavalier King Charles Spaniel, King Charles Spaniel, Bouledogue Français, Petit Chien Russe, Epagneul Nain Continental phalène et Papillon, Lhassa Apso, Shih Tsu, Epagneul Tibétain, Terrier du Tibet, Lévrier Afghane, Saluki, Barzoï, Lévrier Hongrois Magyar Agár, ...

LES CONFIRMATIONS SEULES AURONT LIEU UNIQUEMENT LE VENDREDI 8 APRES-MIDI de 14 h à 17 h

Au Parc des Expositions d'Orléans
Inscription préalable nécessaire

Tarif de l'engagement : 29 €
à l'ordre de la SCRC Sologne
(jusqu'au 13 septembre ; 32 € passé cette date).

Joindre une enveloppe timbrée
au tarif en vigueur et adressée

Inscription recommandée par internet
(www.chiens-du-centre.fr
ou www.cedia.fr)

Sinon demander feuille spéciale par téléphone
(19h - 21h) **02.38.73.15.14**

Pas de confirmations seules le samedi ou le dimanche

Plusieurs Nationales d'élevage se tiennent pendant l'exposition

(les inscriptions aux nationales d'élevage sont indépendantes des inscriptions à l'exposition internationale d'Orléans)

Samedi : Epagneuls Nains Continentaux

Dimanche : Dalmatien, Dogue Argentin, Terriers de type Bull (CFABAS)

10 Louis d'Or à gagner

Chaque concurrent et visiteur pourra participer au tirage au sort gratuit de 10 Louis d'Or, qui sera effectué sur le ring d'honneur vers 17 h

JEUNES PRESENTATEURS

Engagements :
sur place ou lors de l'inscription
de votre chien (8 €)
Catégories : de 7 à 11 ans et de 12 à 17 ans.
Demander la feuille d'inscription spéciale
au 02 38 73 15 14